

LE PUBLICISTE.

OCTIDI 18 Prairial, an VI.

Sortie d'un convoi portugais du port de Lisbonne. — Presse de matelots dans ce port. — Ordre donné à plusieurs corps de troupes françaises de se rendre du territoire romain dans la Lombardie. — Mouvements révolutionnaires dans les états du duc de Parme. — Entrée des français dans Cita-di-Castello, où s'étoient réfugiés les révoltés. — Bulletin de Rastadt. — Nouvelles diverses de Paris et des départemens.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

P O R T U G A L.

De Lisbonne, le 26 floréal.

D'après les dernières nouvelles reçues ici, le lord Saint-Vincent est toujours en croisière devant Cadix. Six vaisseaux destinés à le renforcer, sont, à ce que l'on assure, arrivés en dernier lieu d'Angleterre. Il n'en a pas moins fait passer l'ordre de le rejoindre, aux commandans des deux vaisseaux & des deux frégates de son escadre, qui étoient demeurés dans ce port.

Le Portugal va grossir de cinq vaisseaux l'escadre de cet amiral.

Le 15 de ce mois, sont sortis de ce port les vaisseaux de guerre, le *Prince-Royal*, de 110; la *Méduse* & la *Reine-de-Portugal*, de 74; ainsi que deux frégates, escortant un convoi portugais de soixante-quatre navires marchands, destiné pour les côtes du Brésil, le Bengale, Goa, &c.; les vaisseaux de guerre ne doivent l'escorter que jusqu'aux îles Açores. Les deux frégates seules l'accompagneront, depuis le Brésil, jusqu'aux Indes.

La presse est toujours poussée avec vigueur dans cette ville, ainsi que dans tout le royaume; personne n'en est excepté. L'on observe aussi des préparatifs considérables de terre & de mer.

I T A L I E.

De Rome, le 28 floréal.

A la suite de l'arrivée de plusieurs couriers, venant de Paris, le général St-Cyr a donné ordre aux troupes françaises qui s'étoient portées à Frascati, Albano, Veiletri, de rétrograder & de se rendre sans délai dans la ci-devant Lombardie. Déjà la cavalerie & l'infanterie qui se trouvoient ici, ont pris cette route. Il ne reste plus à Rome qu'un petit nombre de troupes françaises, au château St-Ange. C'est la légion polonoise qui occupe tous les autres postes.

Malgré les efforts de notre consulat, pour le recouvrement de l'emprunt forcé, il n'a encore été fourni que 450 milla écus en cédules.

Notre nouvelle république commence à prendre quelque

consistance. Nous approchons du moment où nous aurons à nous gouverner nous-mêmes. Déjà le trésor public qui, jusqu'à ce jour, avoit été au pouvoir des Français, vient d'être remis à la dispositions du ministre des finances de cette république. On commence à frapper des monnoies de cuivre; & comme ce métal est très-rare, le ministre a invité tous les citoyens qui en ont de manufacturé, à le vendre à la république, qui le leur paiera à leur choix, soit en cédules, soit en monnoie. En attendant que les citoyens donnent à ces conditions le cuivre qui n'est pas nécessaire à leur service journalier, on va employer les cloches superflues des églises. On a déjà fait un essai dont le succès n'a rien laissé à désirer.

De Trieste, le 29 floréal.

Pendant que quelques lettres assuroient que Passwan-Oglou étoit renfermé dans Widdin & assiégé par quatre armées, d'autres lettres parvenues ici marquent au contraire que Passwan-Oglou a habilement trompé les Turcs, & qu'il se trouve maintenant maître de toute la Valachie. Les Russes tirent un gros cordon sur les frontières turques, composé de 100 mille hommes. L'empereur forme de son côté une armée en Bohême.

De Plaisance, le 28 floréal.

Notre gouvernement (de Parme) n'est pas à l'abri des alarmes que cause l'esprit révolutionnaire. Il y a eu des mouvemens populaires à Monticelli, à Oninga, à Cortemaggiore, à Busseto, à Castello-Argento, à Fiorenzuola. Une partie de la garnison de notre ville & une partie de celle de Parme, viennent d'être envoyées par détachemens de 30 hommes, pour faire des arrestations dans ces différens lieux où on étoit à la veille de planter l'arbre de la liberté. On se préparoit à en faire autant à Borgotane & à Bardi. Mais les révélations d'un des complices à qui on a assuré l'impunité, ont fait avorter le complot. Quatre de ses auteurs à Monticelli, & deux à Fiorenzuola, ont trouvé moyen de s'évader. Tous les autres ont été saisis. On assure que le général Brune a reçu ordre du directoire exécutif français, d'aider le duc de Parme avec les troupes qui sont à ses ordres, à dissiper l'orage qui menace ses états.

De Pesaro, le 28 floréal.

Deux mille français sont entrés dans Castello. Ils ont sévi d'une manière terrible contre les révoltés & ceux qui les avoient favorisés. Les premiers avoient déjà fui. On a incendié les villages coupables. Les rebelles sont totalement dispersés maintenant, & seront punis avec rigueur.

De Florence, le 30 floréal.

A peine M. de Manfredini a-t-il été ici de retour de son voyage de Vienne, qu'il est parti aussi tôt pour Rome, après une longue conférence avec le ministre de France près notre cour. On croit cependant que la personne du pape est l'objet de son voyage. On assure qu'il ira sous peu en Sardaigne. On désigne déjà le vaisseau qui doit la porter; il est ragurain, & s'appelle *la Gloire céleste*.

De Gènes, le 1^{er} prairial.

Le convoi parti de ce port le 29 floréal, est resté deux jours à la vue de Gènes, faute de vent. On dit ici qu'il a cinglé vers la Corse, où est le point de réunion général. Nous avons encore dans notre port quelques vaisseaux de transport pour compléter l'embarcation des munitions de guerre, &c.

A L L E M A G N E.

Bulletin de Rastadt, du 11 prairial.

On n'a point encore de réponse des ministres français de la dernière note de la députation de l'Empire. Le citoyen Jean Debry, qu'on attend ici d'un jour à l'autre, l'apportera sans doute.

Le comte de Cobenzel a reçu hier matin un courrier de Vienne, qui lui a apporté la permission de sa cour d'aller à Seltz s'aboucher avec François (de Neuschâteau). En conséquence, il lui a envoyé, dans la matinée, son secrétaire pour lui donner communication officielle de cette permission, & il est allé lui-même ce matin pour ouvrir les conférences.

Le ministre batave Buch est allé aussi hier à Seltz rendre visite à l'ambassadeur français, accompagné du citoyen Rosenstiehl, secrétaire de la légation française à Rastadt.

On nous donne ici comme nouvelle certaine, que le congrès de Berlin entre les ministres des puissances du Nord, est en activité depuis le 29 floréal. On pense qu'entre autres choses, on y traite des sécularisations & des indemnités. C'est là vraisemblablement que le plan en sera dressé.

Le comte de Cobenzel est revenu de Seltz ce soir à huit heures. On dit que le désagrément de passer & repasser le Rhin chaque jour dans un simple bac, le détermine à y rester quelques jours de suite pour suivre plus exactement les conférences.

S U I S S E.

De Basle, le 10 prairial.

Le citoyen Rapinat est à Zurich depuis quelques jours. Une feuille intitulée *Welt-kunde*, rapporte qu'en passant le 2 prairial dans la ville d'Arau avec le commissaire-ordonnateur Rouhier, il fit une visite au directeur helvétique; qu'en parlant du bris des scellés, il dit *je prends tout sur moi*; & se tournant en riant vers Rouhier, il lui fit signe qu'il pouvoit vider les caisses.

Dans le cours de l'entretien, il dit aux directeurs: «S'il s'élève quelques petites difficultés entre nous, vous n'avez pas besoin d'écrire à Paris; nous nous arrangerons ensemble, & vous verrez que nous serons toujours d'accord.»

Quand il sortit, les directeurs voulurent l'accompagner; mais il s'y opposa, en les rappelant à leur dignité.

Le papier public qui fournit ces détails, que nous ne pouvons nullement garantir, ajoute que MM. Lüthard,

Slapfer & Jenner, députés du canton de Berne à Paris, ayant apporté l'agréable nouvelle que le gouvernement français faisoit remise à ce canton de la partie de sa contribution non encore acquittée, le citoyen Rapiuat a déclaré qu'il ne s'inquiétoit pas des décisions du ministre Talleyrand; que pour lui il ne connoissoit que le directeur, & qu'il feroit effectuer le paiement de la contribution.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Strasbourg, le 10 prairial.

On attend avec une impatience plus vive que jamais l'issue des négociations de Rastadt & de celles qui sont ouvertes à Seltz. On croit qu'on n'y traitera pas seulement de la satisfaction pour l'insulte faite à notre ambassadeur à Vienne. Il paroît qu'on y conviendra en même tems de tous les points importants sur lesquels on n'est pas encore d'accord & qui ont retardé jusqu'ici la conclusion de la paix avec l'Empire germanique. C'est à cet effet qu'un des ministres prussiens qui se trouvoit à Rastadt, s'y rendra probablement.

Il regne au reste au congrès une stagnation absolue dans les affaires. Depuis le départ du directeur Treilhard, le ministre Bonnier & le citoyen Rosenstiehl évitent toute discussion sur la dernière note de la députation d'Empire. Ils n'y repondront que lorsque le nouveau ministre Jean Debry sera arrivé à Rastadt. Il est au surplus très-douteux que le citoyen Bonnier reste encore long-tems à Rastadt. On assure itérativement qu'il a accepté la place de membre du conseil des cinq-cents, à laquelle il a été nommé par le département de l'Hérault. Il paroît que la demande du gouvernement français de se faire céder quelques têtes de pont sur la rive droite du Rhin, a fait beaucoup de bruit en Allemagne, & que c'est surtout celle à laquelle l'Autriche & la Prusse refusent de consentir.

De Bruxelles, le 14 prairial.

Le général Championnet vient d'établir son quartier-général à Bruges. Les Anglais ont de nouveau paru à la vue de Nieuport, sur différentes parties de nos côtes, ainsi que dans l'Escaut occidental. Plusieurs de leurs bâtimens de guerre se sont approchés de la rade de Fléssingue. Il paroît que leur projet étoit de bombarder la ville. La garnison en a été augmentée. Cette place se trouve actuellement dans le meilleur état de défense.

Les mêmes précautions ont été prises à Middelbourg. Des chaloupes canonnières & d'autres bâtimens armés sont placés à l'entrée des rades, afin d'empêcher l'ennemi de s'en approcher de trop près. Les côtes de l'isle de Walcheren sont garnies de troupes françaises & bataves. On commence aussi à y élever des batteries.

On écrit des bords du Rhin, que l'armée de Mayence se dispose à opérer un mouvement général. Déjà plusieurs régimens de cavalerie ont quitté les bords de la Lahn pour s'avancer vers ceux de la Nidda. L'ordre a aussi été donné à la plupart des troupes qui se trouvoient encore sur la rive gauche du Rhin, de passer ce fleuve pour aller se réunir à l'armée de Mayence, qui va être forte incessamment de plus de 60 mille hommes effectifs. L'artillerie, les munitions de guerre, les équipages de campagne continuent à être envoyés de Luxembourg & de Maëstricht sur la rive droite du Rhin. On ignore pourquoi les préparatifs militaires ont recommencé avec une nouvelle activité.

Avant-hier, pendant la nuit, il est arrivé ici un courrier, qui apportoit l'ordre à une partie de notre garnison de se mettre en marche sur-le-champ pour se rendre à Ostende. Elle est partie hier à la pointe du jour. On craint que l'ennemi n'ait pas encore tout-à-fait renoncé au projet de détruire Ostende.

DE PARIS, le 17 prairial.

C'est le 23 de ce mois, au plus tard, que Guillemardet part pour l'Espagne.

Truguet, avant de quitter Madrid, a présenté au roi le citoyen Perrochel comme chargé des affaires de France.

— Le citoyen Gallois, le même qui a dernièrement été à Londres, est avec François (de Neufchâteau) à Seltz.

— Les citoyens M. A. Bourdon & Burnel sont nommés; le premier, agent maritime à Anvers; & le second, agent particulier du directoire à la Guyane.

— Tallien est parti la nuit dernière. Ce n'est pas auprès du général Brune, mais auprès du général Buonaparte, qu'il se rend sans caractère public. Il doit s'embarquer à Toulon pour aller joindre l'escadre.

— Les dernières lettres particulières qu'on a de Toulon sont du 7 prairial; elles portent que les vents avoient été constamment bons pour notre flotte, depuis sa sortie, c'est-à-dire au nord-ouest. Les capitaines des bâtimens qui l'ont rencontrée au sud-est de Toulon, annoncent que la violence du vent, dans la nuit du 4 au 5 de ce mois, avoit cassé deux mâts à un de nos vaisseaux.

On dit qu'une division qui devoit partir en même-tems que le corps de l'armée, étoit jusqu'à présent à Marseille, parce que tous les préparatifs n'étoient pas achevés; mais qu'elle est à la veille de mettre à la voile.

— On assure que Labretèche, commandant des armes au Havre, vient d'être remplacé. On en donne pour motif l'imprudencence avec laquelle il a donné dans un piège que lui ont tendu les anglais. Ils ont feint de prendre le large; deux de nos corvettes sont sorties; & l'une d'elle, la *Confiante*, a été prise. La seconde, que l'on croyoit également prise, est dans une bonne position à l'entrée de la baie de Dives. On espère la ramener au Havre, aussitôt qu'elle sera réparée.

— Les quatre administrateurs du département de la Seine se sont adjoints le citoyen Gastrez, ci-devant commissaire du directoire près la municipalité du deuxième arrondissement (de Paris).

— Le directoire exécutif a reçu, en séance publique, neuf drapeaux conquis par notre armée sur les petits cantons suisses; ils lui ont été présentés par le citoyen Trawite, aide-de-camp du général en chef Schawembourg.

— On remarque que le général Kilmaine prend toujours la qualité de *général en chef de l'armée d'Angleterre*. On en conclut que Buonaparte ne passera pas le détroit de Gibraltar. C'est là une faible raison; mais il en existe d'autres beaucoup plus fortes.

— Un courrier a été dévalisé entre St-Canat & Aix, par une vingtaine de brigands; les gendarmes d'escorte, pressés par le commandant de la place, lui en ont signalé dix, tous de la commune d'Aix, & connus par les crimes qu'ils ont commis.

— Sept des brigands renfermés à la tour le Bat à Rennes, viennent de s'évader de cette prison.

— Le colonel Faber, commandant de la forteresse d'Erenbreitstein, a, dit-on, fait avertir le général français que s'il ne faisoit pas lever promptement le blocus de

cette place, il alloit faire tirer les canons sur tous les bateaux qui passeroient à sa vue, ainsi que sur tout ce qui seroit à leur portée. On dit que le blocus ne tardera pas à être levé.

— La place de surintendant-général des finances d'Espagne, anciennement séparée du ministère des finances, y étoit réunie depuis 1739; mais don Francisco de Saavedra, ministre actuel des finances, qui, depuis la retraite du prince de la Paix, est chargé du portefeuille des affaires étrangères, a représenté au roi qu'il ne pouvoit suffire aux détails immenses de ces deux ministères. Il a proposé de faire revivre la charge de surintendant, & d'y réunir celle de directeur de la secrétairerie des finances. En conséquence, le roi a nommé à ces deux places don Miquel Cayetano Soler, membre du conseil des finances; ce magistrat a été fait en même-temps conseiller & *camarista* au conseil de Castille. On dit que le citoyen Truguet n'a pas peu contribué au choix de M. Soler, dont les talens & le caractère sont généralement estimés en Espagne.

— Un journal américain assure que les français sont maintenant en possession de la Louisiane & de la Floride, qui leur ont, dit-on, été cédées par l'Espagne. Cette nouvelle ne nous paroît mériter aucune confiance.

— Sir John Quincy Adams est nommé ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique près la cour de Berlin. Il est en même-tems muni de pouvoirs nécessaires pour négocier un traité de commerce avec la Suède.

Arrêté du directoire exécutif, du 8 prairial, an 6.

Le directoire exécutif, après avoir entendu le rapport du ministre des finances; voulant faire jouir les communes de Mayence, Cologne & Coblenz de tous les avantages qu'elles peuvent tirer de leur position & de la navigation du Rhin, en leur accordant la faculté de recevoir par ce fleuve les marchandises étrangères, & de les réexpédier pour les pays situés sur la rive droite, arrête:

Art. 1^{er}. Les marchandises étrangères, autres que celles dont l'entrée est prohibée en France, arrivant par le Rhin à Mayence & Cologne, pourront y être déchargées & entreposées dans les magasins particuliers fermés à deux clefs, dont l'une restera entre les mains des préposés de l'administration des douanes, & l'autre en celles du commerce, qui fournira & entretiendra lesdits magasins à ses frais.

II. Les propriétaires des marchandises ou consignataires remettront aux préposés des douanes, & avant le débarquement, les manifestes ou déclarations des marchandises qui seront à bord des bâtimens venant de l'étranger; elles seront ensuite déchargées en présence desdits préposés, vérifiées par eux & portées sur un registre qui sera tenu par le receveur de la douane, & sur lequel chaque propriétaire ou consignataire signera pour les objets qui le concerneront.

III. La durée de l'entrepôt sera de trois mois, pendant lesquels les marchandises entreposées pourront être expédiées pour l'étranger par le Rhin en exemption de droit; les objets qui pendant le même délai seront tirés de l'entrepôt pour la consommation de la France, ainsi que ceux qui s'y trouveront à l'expiration des trois mois, seront passibles des droits d'entrée.

Le receveur de la douane tiendra un registre sur lequel il sera fait mention de la sortie de l'entrepôt, tant pour les marchandises envoyées à l'étranger que pour celles qui auront dû acquitter les droits.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen CREUZÉ-LATOCHE.

Séance du 17 prairial.

Le conseil reçoit différentes offrandes patriotiques, & en ordonne la mention honorable.

Roger-Martin fait une motion d'ordre sur le déplorable état dans lequel se trouve l'instruction publique. Il en fait sentir tous les dangers; les ennemis de la liberté s'en prévalent d'ailleurs pour répandre que le gouvernement républicain est l'ennemi des sciences & des arts. L'opinant demande qu'on complète la commission d'instruction, pour qu'elle présente incessamment un plan général d'instruction publique.

Un nouveau membre appuie cette proposition. Il dit qu'il est tems en effet de s'occuper au plutôt de l'instruction publique; le royalisme ne néglige rien pour corrompre la jeunesse; exceptez les jeunes héros qui sont aux frontières & quelques jeunes gens occupés des sciences & des arts, le reste des jeunes gens qui sont restés dans leurs foyers sont la honte de l'humanité; ne les a-t-on pas vu exciter au meurtre; mettre leur gloire à porter les costumes les plus ridicules & à organiser la guerre civile.

L'orateur ajoute que d'excellentes vues, de très-bons plans, avoient été présentés aux différentes assemblées nationales; on travailloit à les mettre à exécution; mais les factions y ont apporté le plus d'obstacles qu'elles ont pu. Aussi nos institutions sont-elles mesquines & peu propres à élever l'esprit des citoyens à la hauteur républicaine; ce sont-tout les professeurs républicains qui manquent aux écoles. L'opinant demande donc qu'on s'occupe de cet objet deux fois par decade; il seroit d'avis aussi qu'on examinât la question de savoir s'il ne seroit pas utile de créer un ministère pour l'instruction publique.

Portier (de l'Oise) dit que plusieurs causes peuvent encombrer à l'état où se trouve l'instruction publique; & comme il importe de les connoître, il demande qu'on fasse un message au directoire exécutif, pour lui demander des renseignements sur l'instruction publique dans toute la France.

Cette proposition & celle de Roger-Martin sont adoptées.

Desmolins fait adopter un projet de résolution sur les pensions militaires.

Jard-Pauvilliers en présente un sur la manière de reformer les jugemens qualifiés rendus en dernier ressort, quoiqu'ils n'aient pas pu l'être de cette manière.

Duchesne représente que déjà plusieurs projets ont été présentés sur cet objet.

On en demande la réimpression.

Après quelques débats, le conseil se borne à ordonner l'impression de celui de Jard-Pauvilliers.

Des juges demandent le paiement de ce qui leur est dû pour l'an 4 & l'an 5. — Le conseil renvoie au directoire exécutif.

D'autres demandent une augmentation de traitement. — Le conseil passe à l'ordre du jour.

CONSEIL DES ANCIENS.
Présidence du citoyen REGNIER.

Séance du 17 prairial.

Le conseil, sur le rapport de Cornudet, rejette comme vicieuses deux résolutions du 16 germinal, relatives au régime hypothécaire & aux ex-propriations forcées.

Il reçoit & approuve aussitôt une résolution d'hier, qui accorde des indemnités de frais de voyage & de séjour à Paris aux citoyens Pinchinat & Rey-Delmas; députés au corps législatif par l'assemblée électorale de l'ouest de Saint-Domingue, & dont les élections ont été annullées.

La discussion se rétablit sur les résolutions relatives aux élections de Saint-Domingues pour l'an 4 & pour l'an 5. Trois membres rappellent tout ce qui a été précédemment dit pour & contre ces résolutions. On va aux voix: deux épreuves sont douteuses. On passe à l'appel nominal qui donne un égal nombre de suffrages pour & contre la résolution.

Le conseil ajourne à demain.

Fautes à corriger dans la feuille d'hier.

Page 4, première colonne, entre la 55^e & 56^e lignes, lisez l'orateur est encore interrompu.

Seconde colonne, ligne deuxième, au lieu de timidité, lisez lucidité; & ligne cinquième, au lieu de séance, lisez scession.

Bourse du 17 prairial.

Amsterd... 58 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$.	Montpellier... 1 p. $\frac{9}{10}$ 15 j.
Idem cour... 55 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{1}{4}$.	Rente provisoire... 17 f.
Hamb. 192, 190.	Tiers cons. 14 f. 75 c.
Madrid. 12 f. 25 c.	Bon 2/3. 1 f. 98 c.
Mad. effect. 15 f.	Bon 3/4. 1 f. 94 c.
Cadix. 12 f. 25 c.	Bon $\frac{1}{2}$
Cad. effect. 15 f. 12 c.	Or fin. 106 f. 25 c.
Gènes. 96 $\frac{1}{4}$, 95 $\frac{1}{4}$.	Ling. d'arg. 50 f. 50 c.
Livour. 104 $\frac{1}{2}$, 103 $\frac{1}{2}$.	Portugaise. 97 f.
Bâle. $\frac{1}{2}$ per., $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ per.	Piastre. 5 f. 38 c.
Geneve. 1 $\frac{1}{2}$ per. 90 j.	Quadruple. 81 f. 25 c.
Lyon. pair 20 j.	Ducat d'Hol. 11 f. 65 c.
Marseille. 1 p. $\frac{5}{8}$ b115 j.	Guinée. 26 f.
Bordeaux. pair 15 j.	Souverain. 34 f. 75 c. à 35 f.

Esprit $\frac{3}{5}$, 450 à 455 f. — Eau-de-vie 22 deg., 330 à 400 f. — Huile d'olive, 1 f. 15 à 18 c. — Café Martinique, manque. — Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 83 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 43 à 55 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 45 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 9 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 10 à 50 c. — Coton des Isles, 3 f. à 4 f. 10 c. — Sel, 5 f.

Vie de Benjamin Franklin, écrite par lui-même, suivie de ses Œuvres morales, politiques & littéraires, dont la plus grande partie n'avoit pas encore été publiée; traduit de l'anglais, par J. Castera, auteur de la vie de Catherine II; avec le portrait de Franklin, gravé en taille-douce par Alexandre Tardieu, 2 vol. in-8°. de 850 pages imprimés sur caractères de cicerò Didot & papier carcé fin. Prix, 8 fr. 5 déc. broc. & 11 fr. pour les 4 partemens; en papier vélin, 17 fr. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.

Les détails que l'on trouve dans cet ouvrage, montrent d'une manière frappante, comment un homme peut par ses talens, son travail, sa probité, s'élever du sein de l'obscurité jusqu'au plus haut degré de la fortune & de la considération.

A. FRANÇOIS.